

COMPAGNIE COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD (COLONAF), Djamaa palmiers-dattiers

S.A., 9 septembre 1924, p. 99 ans.

SOCIETES NOUVELLES
Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord (Colonaf)
(*La Journée industrielle*, 4 octobre 1924)
(*La Revue générale du froid*, octobre-novembre 1924)
(*Les Cahiers coloniaux*, 1^{er} avril 1925)

Société anonyme. Objet : culture des palmiers-dattiers et toutes exploitations coloniales. Siège : Paris, 5, avenue d'Orléans. Capital : 750.000 fr. en actions de 500 fr. dont 350 attribuées en rémunération d'apports, ainsi que les 1.500 parts de fondateur qui ont été créées. Administrateurs : MM. Émile Cahen¹, ingénieur à Paris, 7, avenue Niel ; Ernest Cahen, négociant à Paris, 34, rue Grenéta ; [Louis-Alfred] Camus, négociant à Paris, 5, avenue d'Orléans ; [Henry] Métay, négociant à Alger, 64, rue Michelet ; [Marcel] Maudet, à Bellevue (Seine-et-Oise), 21, avenue Mélanie ; la Société Monnot et Cie, à Paris, 20, rue du Cloître-Saint-Merri [importation de bananes et d'agrumes, rebaptisée Pomona en 1941], et M. [Joseph-Pierre] Olivaux, directeur de banque, Paris, 4, rue Clavel.

(*La Journée industrielle*, 1^{er} mai 1925)

Compagnie Coloniale de l'Afrique du Nord. — Capital porté à 1.500.000 fr., par voie d'apport à concurrence de 150.000 fr. et par l'émission au pair de 13.000 actions de 500 francs.

(*Les Archives commerciales de la France*, 27 juin 1925)

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD (Colonaf), 5, av. d'Orléans. — Capital porté de 150.000 francs *[sic : douteux]* à 900.000 fr. — Crédit d'une succursale à Marseille, 79, b. Burel. — 27 avril 1925. — *Annonces parisiennes*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 1^{er} août 1925)

¹ Émile Cahen (1862-) : polytechnicien, administrateur de sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie COLONIALE de l'AFRIQUE DU NORD (Colonaf), 5, av. Orléans. — Capital porté de 750.000 fr. à 1.500.000 fr. — 8 juin 1925. — *Annonces parisiennes*.

(*La Journée industrielle*, 11 octobre 1925)

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord. — Ass. ord. 26 octobre, 5, avenue d'Orléans, à Paris.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 27 octobre 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue le 25 du courant, a approuvé les comptes de l'exercice 1925-1926, qui se soldent par un bénéfice de 9.584 fr.. qui a été reporté à nouveau.

(*Les Archives commerciales de la France*, 16 novembre 1926)

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie COLONIALE de l'AFRIQUE DU NORD, 5, av. Orléans. — Transfert du siège à Djamaa (Algérie). — 25 oct. 1926. — *Annonces parisiennes*.

COMPAGNIE COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD
S.A. française au capital de 1,5 MF.
Siège social : Paris, 5, r. d'Orléans
Succursales à Marseille, Alger, Biskra
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 784)

Conseil d'administration
composé de 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.
Cahen (Émile), 7, avenue Niel, Paris ; pdt ;
Cahen (Ernest), 64, quai de Jemmapes, Paris ;
Maudet (Marcel), 21, avenue Mélanie, Bellevue (Seine-et-Oise), ;
Olivaux (Pierre), 1, square Théodore-Judlin, Paris ;
Métay, 64, rue Michelet, Alger ;
Camus (Alfred), 5, avenue d'Orléans, Paris ;
Monnot (Max)[de la Soc. Monnot & Cie], 6, r. Denis-Poisson, Paris ;
Pécout (Joseph), av. de Tarascon, Châteaurenard ;
Pécout (Jean), 79, bd Burel, Marseille.

Commissaires aux comptes
Héritier, 7, r. Yvon-Villarceau, Paris ;
Seurre (Henri), 45, r. Lecourbe, Paris.

Objet. — Culture des palmiers-dattiers ; toutes expl. coloniales, achats et ventes de tous produits agricoles, toutes opérations agricoles et coloniales s'y rattachant.

Capital social. — À l'origine, 0,75 MF, porté à 1,5 le 27 avril 1925, divisé en 3.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 1.500 parts de fondateur.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale; 7 % de premier dividende aux act. ; sur le surplus : 15 % au conseil ; somme destinée à la constitution de réserves ; dividende suppl. aux actions dans la proportion de 70 % aux act. et 30 % aux parts.

(*La Journée industrielle*, 24 mars 1927)
(*Les Archives commerciales de la France*, 25 mars 1927)

Paris. — Modification. — Soc. dite COLONIALE DE L'AFRIQUE DU NORD-COLONAF, siège à Djemaa (Algérie), avec bureaux à Paris, 5, av. d'Orléans. — Capital porté de 1,5 à 1,75 MF. — 26 février 1927. — *Gazette du Palais*.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 1^{er} mai 1928)

Émission au pair de 1.750 actions nouvelles de 500 fr., qui porteront le capital de 875.000 fr. à 1.750.000 francs.

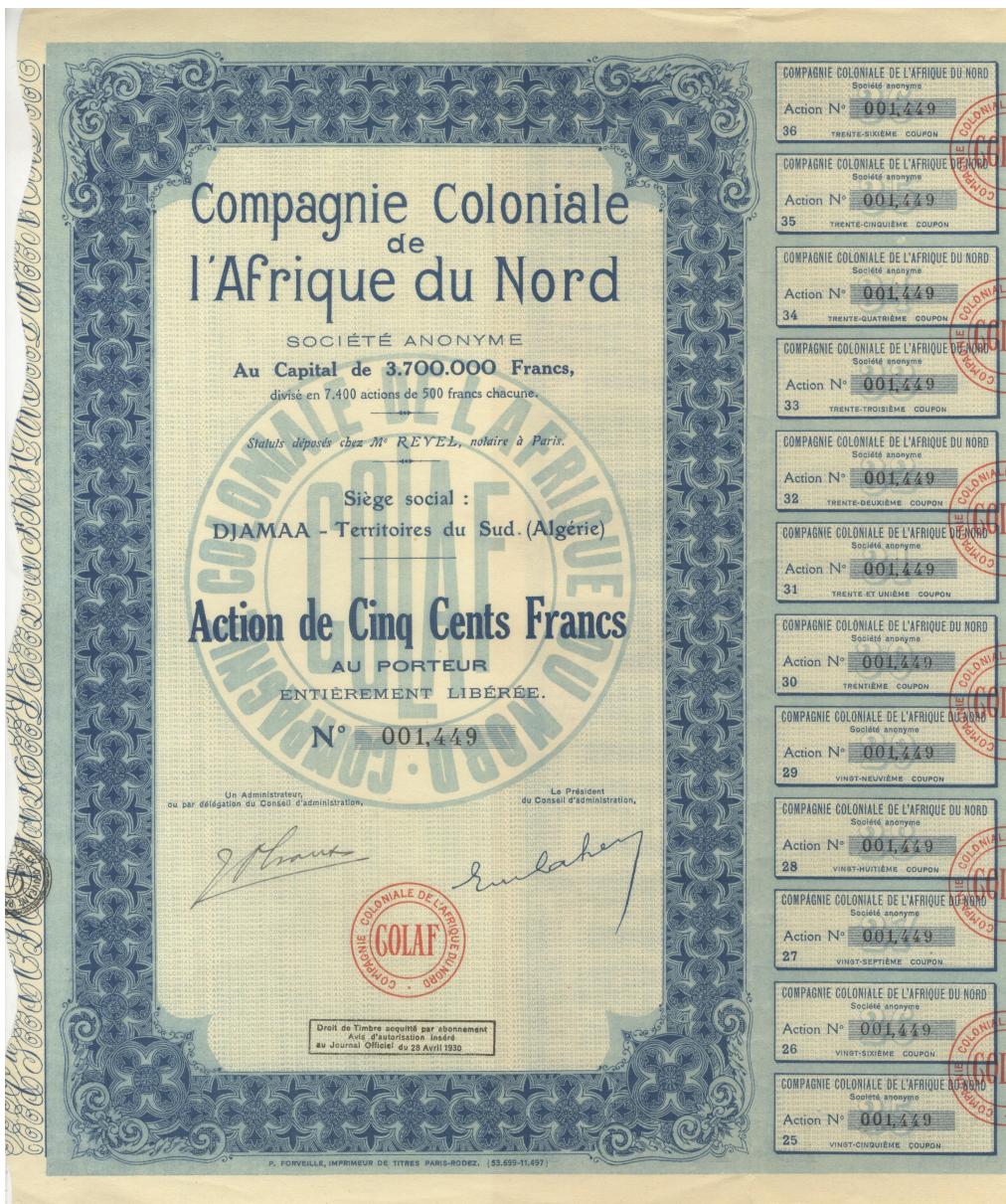
Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue le 3 juin a autorisé le conseil à porter le capital de 1.750.000 fr. à 2.500.000 fr., par l'émission au pair de 1.500 actions nouvelles de 500 francs.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
Colonaf
(*La Journée industrielle*, 28 août 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a régularisé l'augmentation du capital social, porté de 1.750.009 fr. à 2.599.000 fr., par l'émission, au pair, de 1.500 actions nouvelles de 600 fr. de nominal.

Les modifications aux statuts ont été rendues définitives.



Coll. Serge Volper
COMPAGNIE COLONIALE de l'AFRIQUE du NORD
 Société anonyme
 au capital de 3.700.000 fr.
 divisé en 7.400 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Revel, notaire à Paris

Siège social : Djamaa — Territoires du Sud (Algérie)

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR
 entièrement libérée

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : ?
 Le président du conseil d'administration (à droite) : Émile Cahen

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 28 avril 1930

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

COMPAGNIE COLONIALE DE L'AFRIQUE DU NORD
(*Le Journal des finances*, 11 juillet 1930, p. 118)

Création de 3.000 actions nouvelles de 500 francs dont 2.400 actions de numéraire et 600 actions d'apport, et admission éventuelle à la cote.

COMPAGNIE COLONIALE DE L'AFRIQUE DU NORD
(*L'Africain*, 19 septembre 1930)

Une assemblée extraordinaire, convoquée pour jeudi a été, faute de quorum, reportée au 9 septembre.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
Colonaf
(*La Journée industrielle*, 27 septembre 1930)

Une assemblée extraordinaire tenue le 9 septembre a régularisé l'augmentation du capital social, porté de 2.500.000 fr. à 3.700.000 fr., par la création de 2.400 actions nouvelles de 500 fr. de nominal, émises au pair.

D'autre part, le conseil a approuvé le principe de l'apport en nature d'une participation dans une palmeraie, située à M'Raier, rétrocédée à la société par MM. Morpain et Metay, moyennant attribution de 600 actions d'apport.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 3 février 1933)

Constantine, 1^{er} février. — L'assemblée ordinaire tenue le 31 décembre dernier à Djamaa (Algérie) a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1932 faisant apparaître une perte de 73.881 fr. 63.

L'assemblée a renouvelé le mandat de M. David Jessula ², administrateur sortant.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord
(*La Journée industrielle*, 11 février 1934)

² David Jessula (1874-1966) : directeur à Marseille (1921), puis administrateur (1923) de la CCNEO. Voir encadré.

L'assemblée ordinaire, tenue récemment à Djamaa, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1933 se soldant par une perte de 50.647 fr. 88.

M. Henry Métay, administrateur sortant, a été réélu et la nomination de M. Pierre Guiauchain a été ratifiée.

Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord (Colonaf)
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1937)

Cette société, dont le siège administratif est à Paris, 21, rue du Pont-Neuf, porte actuellement son capital de 2.500.000 francs à 3.200.000 fr. par l'émission au pair de 1.400 actions de priorité de 500 fr. chacune.

AEC 1951. — Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord (Colonaf), Djamaa, département de Constantine ; siège administratif, 21, rue du Pont-Neuf, Paris [= Pomona]. — 1924. — 3 millions 700.000 fr. — Culture des palmiers-dattiers et autres exploitations coloniales ; importation en France de dattes, figues sèches, primeurs, pois chiches et autres légumes d'Algérie, laines, tapis. — Propriétés : oasis de Djamaa, de M'Raier et de Tamera, par Biskra (Algérie).
